Amoes
L'ÉNERGIE POSITIVE

Contact

Juliette BIGNON,
juliette.bignon@valleesud-amenagement.fr
Dates du projet : 2023 - 2023
Référence du projet : 23AM04



Accompagnement bas carbone quartier Les Arues à Chatillon

Aménagement

Programme
Bureaux, Commerces, Enseignement, Logements

Performance environnementale :

- *Maître d'ouvrage*
  Vallée Sud Aménagement
- *Date de livraison*
  2023
- *Lieu géographique*
  Chatillon (92)
- *Nature de l'ouvrage*
  Neuf, Réhabilitation
- *État du projet*
  Réalisé
- *Secteur*
  Public

Prestations réalisées

Nous avons tout d'abord réalisé le bilan carbone du projet urbain et nous l'avons comparé à un quartier de référence sur le logiciel UrbanPrint.
Dans un second temps nous avons défini des variantes (approvisionnement énergétique, production photovoltaïque, performance de l'enveloppe, matérialités biosourcées) et les avons étudié afin d'orienter la conception.
L'ensemble des résultats ont été présentés à Vallée Sud Aménagement mais également à la mairie de Chatillon.

Caractéristiques techniques

Le projet urbain des Arues est caractérisé par une majorité de nouvelles constructions et peu de rénovations au regard des bâtiments existants. Le quartier est alimenté par un réseau de chaleur urbain aujourd'hui à 34 % de gaz, ce qui impacte fortement le bilan carbone du projet. Les bâtiments sont prévus avec des systèmes constructifs mixtes (soit béton et biosourcés).



L'EPT a confié à la SPL VALLEE SUD AMENAGEMENT une mission d'études préalables à la définition du projet urbain et d'évaluation des modalités techniques, juridiques et financières du projet d'aménagement du secteur des Arues à Chatillon.

Le projet prévoit le développement de la zone d'activités des Arues, en favorisant la mixité fonctionnelle et en préservant l'environnement, notamment grâce à la création de nombreux espaces verts et en développant la coulée verte qui traverse le quartier.

Par ailleurs, le quartier s'inscrit dans une démarche d'écoquartier ; ainsi des ambitions énergétiques et bas carbone fortes sont portées.

Dans ce contexte, Vallée Sud Aménagement nous a confié la réalisation d'une Analyse de Cycle de Vie à l'échelle du projet urbain. La mission comporte deux volets :
- Evaluation de l'impact carbone du projet par rapport à un projet de référence
- Etude de variantes permettant d'orienter le CPAUPE